ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ÉLECTIVE 2021-2022

Vendredi 8 Juillet 2022

Association : BADMINTON CLUB VEYNOIS
Adresse : Mairie de Veynes, **05400 VEYNES**
Tél / mail : **06.88.21.00.37** / info@badmintonclubveynois.fr

Le **vendredi 8 juillet 2022**, à **19h00**, les membres de l'association **BADMINTON CLUB VEYNOIS** se sont réunis au **Gymnase de la Région René DEMAISON** (Veynes) en **Assemblée Générale Ordinaire Élective** sur convocation du **Conseil d'Administration.**

Il a été établi deux feuilles d'émargement, annexées au procès-verbal, et signées par les membres présents en leur nom propre ou en tant que représentant de membres.
L'Assemblée Générale est présidée par **Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO** en qualité de Président de l'association. Il est assisté par une secrétaire de séance, **Laure PICARD du CHAMBON**, en tant que Secrétaire de l'association.
21 personnes étant présentes ou représentées, tel qu'il est prévu par l'article 10 des nouveaux statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire Élective est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président remercie pour leur présence Monsieur **Alain CAUSSE** de **la Mairie** ainsi que **Monsieur Jean-Fabien VACHOT et Monsieur Jean-Paul CHASTEL de l'Office Municipal des Sports**.
Le CODEP05 est représenté par **Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO**
La Ligue SUD Bad est également représentée par **Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO**
L'ordre du jour est rappelé par le président :

1. Ouverture de la réunion avec approbation du compte rendu de l'Assemblée précédente

Ouverture de la partie statutaire

2. Lecture du rapport moral 2021-2022
3. Lecture du rapport sportif 2021-2022
4. Lecture du rapport financier 2021-2022 et du budget prévisionnel 2022-2023
5. Mise au vote des rapports moral, sportif et financier
6. Vote du quitus au trésorier et au président pour l'ensemble de leur gestion de l'année écoulée ;
7. Bilan et discussion de la pratique sportive et conviviale de la saison écoulée;
8. Présentation aux membres de l'AG des futurs candidats au Conseil d'Administration ;
9. Election par les membres de l'AG des futurs membres du Conseil d'Administration (4 minimum à 12 maximum à pourvoir) ;
10. Désignation par les membres du Conseil d'Administration du futur Bureau ;
11. Vote sur le prix et le contenu de l'inscription au club pour la saison 2021-2022

Clôture de la partie statutaire

12. Prospective de la pratique sportive et conviviale pour la saison 2022-2023 ;
13. Questions diverses à poser **avant le 30 juin 2022**

Après débat entre les membres, le président de séance met aux voix, à mains levées à l'unanimité de l'AG les points suivants conformément à l'ordre du jour :

1. **Approbation du compte-rendu de l'AG du 02/07/2021**

   Le compte-rendu de l'Assemblée Générale de la saison précédente est approuvé à l'unanimité

2. **Lecture du rapport moral 2021-2022**

   Le rapport moral est lu par le Président **Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO**, qui fait également partie du Comité 05 de Badminton en tant que responsable de la Commission Formation et membre de la Commission Emploi et Formation de la Ligue Région Sud PACA.

3. **Lecture du rapport sportif 2021-2022**

   Le rapport sportif est présenté par la Secrétaire **Laure PICARD du CHAMBON**.
   Une question est posée au sujet des maillots qui tardent à venir. Philippe JACQUIN qui les réalise a rencontré de multiples difficultés mais la livraison ne devrait plus trop tarder.

4. **Lecture du rapport financier 2021-2022**

   Le rapport financier est commenté par le Trésorier **Hans PENNINGA**.
   Le Trésorier explique que pendant la saison écoulée le club a payé 260 € pour le stage et 720 € pour les tournois du CODEP (CDA et CIdJ) et que notre tournoi annuel du Bad'In Buëch s'est soldé par une perte de 230 €. Il précise que le budget prévisionnel est basé sur une cinquantaine de joueurs.

5. **Mise au vote des rapports moral, sportif et financier**

   L'Assemblée Générale **adopte** le bilan moral (joint en annexe 1), le bilan sportif (joint en annexe 2) ainsi que le bilan financier (joint en annexe 3) **à l'unanimité de l'AG**.

6. **Vote du quitus**

   Quitus moral voté à l'unanimité
   Quitus financier voté à l'unanimité
   Le Président remercie l'Assemblée pour la confiance qu'elle lui accorde

7. **Bilan et discussion de la pratique sportive et conviviale de la saison écoulée 2021-2022**

Le Président constate que la saison passée les joueurs débutants ont bénéficié d'un meilleur suivi. Le mélange

des jeunes et des adultes dans des matches en fin d'entrainement a été très apprécié.
Les créneaux du soir (après 21h) n'attirent pas beaucoup de monde malheureusement et il est difficile de trouver une raison à cela. Par ailleurs, il serait utile de faire un suivi des présences à l'aide d'une feuille d'émargement pour tenter de comprendre pourquoi certains joueurs ne viennent plus. Un questionnaire motivationnel (dans le cadre de la préparation mentale) est par ailleurs un outil efficace dans ce domaine.
Pour favoriser la convivialité il faudrait organiser à nouveaux des pots de l'amitié. En raison de la situation sanitaire des retrouvailles autour de la galette des rois n'ont pas pu avoir lieu

8. Présentation aux membres de l'AG des futurs candidats au Conseil d'administration

Les quatre candidats actuels du CA souhaitent poursuivre leur rôle :
il s'agit du Président **Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO**, du trésorier **Hans PENNINGA** et de la secrétaire **Laure PICARD du CHAMBON** et **d'Hélène COLOMBANI**
Deux jeunes souhaitent rejoindre le CA : **Ylan CHAIX** et **Noah BUISSON**. **Thibault STRENS** pourra s'il le désire s'y ajouter par cooptation à la rentrée prochaine. Le Président avertit que les candidats de dernière minute sont acceptés mais personne ne répond favorablement.
La proposition de donner quitus au CA pour coopter est validée et régularisée
Il est rappelé que le CA peut accueillir des invités à ses réunions (ce qui est déjà le cas avec Jean-Yves)

9. Election par les membres de l'AG des futurs membres du Conseil d'Administration

Après rappel que 4 à 12 sièges sont à pourvoir tel qu'il est prévu par **l'article 11** des statuts actuels, le Président annonce la liste des 6 candidats entrants. Il est procédé à l'élection globale des administrateurs.

Sont déclarés régulièrement élus les seuls administrateurs suivants :

- **Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO à l'unanimité de l'AG**
- **Hans PENNINGA à l'unanimité de l'AG**
- **Laure PICARD du CHAMBON à l'unanimité de l'AG**
- **Hélène COLOMBANI à l'unanimité de l'AG**
- **Ylan CHAIX à l'unanimité de l'AG**
- **Noah BUISSON à l'unanimité de l'AG**

L'ensemble des membres nouvellement élus déclare jouir de leurs droits civiques et n'être frappé d'aucune incompatibilité avec les fonctions qui viennent de leur être confiées et déclare les accepter.

10. Désignation par les membres du Conseil d'Administration du futur bureau

Le Conseil d'Administration reconduits les membres aux postes actuels. Il n'y a toutefois pas de Vice-Président.

11. Vote sur le prix et le contenu de l'inscription au club pour la saison 2021-2022

Il est proposé de conserver les tarifs de la saison 2021-2022 pour la saison prochaine, c'est-à-dire de 80 € pour les jeunes et de 105 € pour les adultes. Ces tarifs incluent la participation aux tournois du Comité. Les mêmes réductions de 20 € étant accordées pour l'inscription du 3e membre d'une famille ou pour une inscription à partir du 1er février. Les réductions ne sont pas cumulables.
Cette proposition est votée à l'unanimité.

Par ailleurs l'assemblée propose de donner quitus au club d'adapter ces tarifs au cas où la Fédération, la Ligue ou le Comité décideraient d'une réduction en cours de saison. Le club pourrait alors procéder à une rétrocession. **Cette proposition est votée à l'unanimité**.

Pour ce qui est du contenu : sont toujours inclus les frais d'inscription aux tournois du Comité pour les jeunes et les adultes, ainsi que les frais d'inscription aux tournois du 04 pour les jeunes.
En outre les joueurs peuvent bénéficier d'un accompagnement mental offert, de stages (gratuits pour les jeunes), de séances encadrées et de tournois internes
Le contenu est voté à l'unanimité

12. Prospective de la pratique sportive et conviviale pour la saison 2021/20212

Parmi les objectifs que le club se fixe on retrouve l'organisation de tournois (un CiDJ, un CDA, un tournoi amical des Potes iront au bad et le tournoi national du BiB) et peut-être la constitution d'une équipe pour participer aux Interclubs

13. Questions diverses

L'idée est de trouver des bénévoles pour la rédaction d'articles avec photos pour le Dauphiné. A transmettre au journal le lundi avant 12h pour un événement se déroulant samedi ou dimanche.

La séance est levée à 20h54.

Il est dressé **2 exemplaires originaux** du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Élective signés par le Président, la Secrétaire de séance et les membres nouvellement élus.

Le Président
Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO

La Secrétaire de séance et du club
Laure PICARD du CHAMBON

Le Trésorier
Hans PENNINGA

Hélène COLOMBANI

Ylan CHAIX

Noah BUISSON